



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cofinimmo 
INFORMATION RÉGLEMENTÉE
EMBARGO JUSQU'AU 25.06.2010 – 5:40PM

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25.06.2010

Bruxelles, 25.06.2010, 5:40 pm CET

Une 1^{ère} Assemblée Générale Extraordinaire appelée à délibérer sur la fusion par absorption de 2 sociétés sous le régime des Articles 671 et 693 et suivants du Code des Sociétés ainsi que d'autres modifications des statuts avait été convoquée le 08.06.2010. Le quorum de présence nécessaire n'ayant pas été réuni, une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire, avec le même ordre du jour, a été convoquée ce 25.06.2010. Elle a pu délibérer valablement et a approuvé tous les points à l'ordre du jour, notamment la **fusion par absorption de Cofinimmo SA** des sociétés suivantes :

- ☞ **Immo Noordkustlaan SA** : cette fusion est faite contre l'émission de 220 851 actions ordinaires nouvelles nominatives, qui participeront aux résultats de Cofinimmo à partir du 01.01.2010 (premier dividende payable en 2011). Pour rappel, la SA Immo Noordkustlaan était propriétaire du complexe de bureaux **West-End** nouvellement construit à Grand-Bigard, dans la périphérie bruxelloise occidentale (voir communiqué de presse du 03.07.2009) ;
- ☞ **City-Link SA** : cette fusion est faite contre l'émission de 550 211 actions ordinaires nouvelles nominatives, qui participeront également aux résultats de Cofinimmo à partir du 01.01.2010 (premier dividende payable en 2011). La SA City-Link était propriétaire d'un terrain sur lequel a été construit un parc d'affaires de 4 immeubles de bureaux, commercialisés sous le nom de **City Link**, situé à 2600 Berchem (Anvers) (voir communiqué de presse du 16.12.2009).

Ainsi, au total, 771 062 nouvelles actions ordinaires, dont les droits et avantages sont identiques à ceux des actions ordinaires Cofinimmo existantes, ont été créées et toutes attribuées à Leopold Square SA, société contrôlée directement et indirectement à 100% par Cofinimmo SA.

Ces opérations de fusion visent à apporter une simplification dans l'organisation du Groupe et à transférer dans le régime fiscal de la Sicafi les biens détenus par ces filiales.

Pour tout renseignement:

Ingrid Daerden
Investor Relations Manager
Tél.: +32 2 373 00 04
idaerden@cofinimmo.be

Ingrid Schabon
Corporate Communications Manager
Tél.: +32 2 777 08 77
ischabon@cofinimmo.be

together in real estate